



LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Des Nations unies aux sociétés locales

Irène Bellier, Leslie Cloud et Laurent Lacroix

Sortie mai 2017
ISBN : 978-2-343-11908-3
39 €
460 pages

Le 13 septembre 2007, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait la Déclaration sur les droits des peuples autochtones (DDPA), un document de haute valeur symbolique et morale destiné à réparer les situations de marginalisation et de discrimination dans lesquelles ont été plongées les sociétés et les personnes autochtones du fait de la colonisation et de la construction de l'État moderne. Cette déclaration de droit international a une portée universelle, elle étend le domaine des droits humains et reconnaît des droits collectifs à côté des droits individuels. Mais elle ne s'applique directement dans aucun des États de la planète et l'on observe des situations très variées, marquées par l'histoire et par l'actualité, de reconnaissance, de déni, de violation des droits fondamentaux ou environnementaux. Réalisé à partir d'une étude menée sur plusieurs années aux Nations unies et dans une dizaine d'États sur quatre continents, ce livre explique ce que sont les droits consacrés par la DDPA et les interprétations auxquelles ils donnent lieu au sein des systèmes régionaux de droits de l'homme. Il situe les contextes politiques et juridiques de nombreux peuples autochtones, et ouvre la réflexion sur les conditions de mise en œuvre de normes protectrices et ambitieuses. Si le cadre international, la méthode comparative, les collaborations interdisciplinaires conduisent à saisir le sujet sous les différentes facettes qui démontrent l'étendue de sa complexité, l'analyse proposée permet, elle, d'envisager les moyens d'avancer en termes de respect des différences culturelles et d'inclusion sociale ou économique. Au fil de trois parties, le lecteur pourra prendre connaissance du cadre juridique international puis se plonger dans les dynamiques politiques et les situations des peuples autochtones, en Argentine, en Australie, en Bolivie, au Botswana, au Chili, en Guyane française, en Inde, au Mexique, en Nouvelle-Calédonie et en Namibie. Afin de comprendre au mieux comment les droits des peuples autochtones sont visés ou négligés dans les dispositifs étatiques, l'étude propose une lecture qui repose sur trois catégories de droits : la première est relative à l'espace politique de la gouvernance, de la participation et de la citoyenneté, la deuxième au rapport à la terre, aux territoires et aux ressources naturelles, la troisième aux droits culturels, économiques et sociaux.

LES AUTEURS

Irène Bellier, Leslie Cloud et Laurent Lacroix. Avec la collaboration de : Rowena Dickins Morrison, Jennifer Hays, Verónica González, Stéphanie Guyon, Martin Préaud, Raphaël Rousseleau et Benoît Trépiéd.

Contact promotion et diffusion

Emmanuelle Mouche
Editions L'Harmattan
5, rue de l'Ecole Polytechnique 75005 Paris
emmanuelle.mouche@harmattan.fr / 01 40 46 79 23



RETROUVEZ-NOUS MAINTENANT !
<https://www.facebook.com/Editions.Harmattan>
<https://twitter.com/HarmattanParis>
<http://www.youtube.com/user/harmattan>

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : L'ÉMERGENCE D'UN CADRE JURIDIQUE INTERNATIONAL

Chapitre 1 : Un document *sui generis* : la Déclaration sur les droits des peuples autochtones

Chapitre 2 : Le droit international des droits de l'homme

Chapitre 3 : Les systèmes régionaux de droits de l'homme

DEUXIEME PARTIE : DYNAMIQUES POLITIQUES ET SITUATIONS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Chapitre 4 : Un cadre global organisé et évolutif

Chapitre 5 : Les États face aux questions autochtones

Chapitre 6 : Situations des peuples autochtones dans les États étudiés

TROISIEME PARTIE : LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES DANS LES DISPOSITIFS ÉTATIQUES

Chapitre 7 : Espace du politique : autodétermination, institutions, participation, accès à la justice

Chapitre 8 : Le rapport au territoire : « terres, territoires, ressources naturelles »

Chapitre 9 : Questions de société : culture, identité, éducation, santé

CONCLUSION

**Vous pouvez vous inscrire à notre Newsletter électronique hebdomadaire
sur notre site www.harmattan.fr rubrique Les Editions**

BON DE COMMANDE

A retourner à L'HARMATTAN - 7 rue de l'École Polytechnique - 75005 Paris
(adresse valable pour la vente par correspondance uniquement)

Veuillez me faire parvenir exemplaire(s) du livre : *Les droits des peuples autochtones*
Prix unitaire de 39 € ; frais de port à ajouter : 3,50 euros + 1 euro par livre supplémentaire

NOM :

ADRESSE.....
.....

Règlement :

1. Par chèque (joint) de €.
2. Par carte bancaire (sauf American Express) ou Paypal sur Internet à l'adresse paiement.harmattan.fr

Pour l'étranger, vos règlements sont à effectuer :

1. En euros sur chèques domiciliés sur banque française
2. Par virement en euros sur notre CCP Paris
(IBAN : FR 04 2004 1000 0123 6254 4N02 011 / BIC : PSSTFRPPPAR)
3. Par carte bancaire (sauf American Express) ou Paypal sur Internet à l'adresse paiement.harmattan.fr

Nous possédons plusieurs librairies dans le 5^e arrondissement de Paris, chacune ayant un fonds spécifique. Afin de mieux vous orienter, nous vous invitons à consulter notre site Internet www.harmattan.fr rubrique : Les Librairies. Vous y trouverez nos coordonnées, horaires d'ouverture et les thématiques de chaque librairie

**Vous pouvez aussi commander cet ouvrage directement à votre libraire habituel
ou sur notre site internet : <http://editions-harmattan.fr>**